

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 26 mai 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Assurance-emploi, mars 2009

2

En mars, 681 400 personnes recevaient des prestations ordinaires d'assurance-emploi, en hausse de 65 300 ou de 10,6 % par rapport au mois précédent, les hausses les plus marquées ayant été notées en Alberta et en Colombie-Britannique. L'augmentation enregistrée en mars a été la plus importante depuis le début de la détérioration du marché du travail, en octobre dernier.

Étude : L'emploi chez les personnes ayant une incapacité, 1999 à 2004

9

Étude : Les pensions en transition, 1991 à 2006

10

Utilisation de l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, 1990 à 2004 et 2005

10

Établissements du patrimoine, 2007

11

Nouveaux produits

12



Communiqués

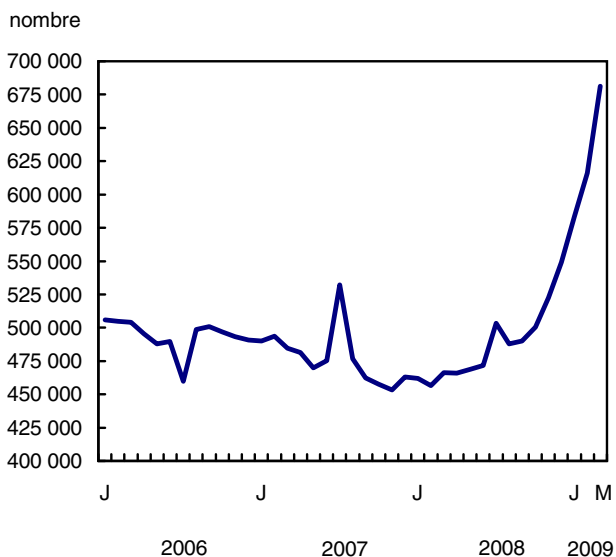
Assurance-emploi

Mars 2009 (données provisoires)

En mars, 681 400 personnes recevaient des prestations ordinaires d'assurance-emploi, en hausse de 65 300 ou de 10,6 % par rapport au mois précédent, les hausses les plus marquées ayant été notées en Alberta et en Colombie-Britannique. L'augmentation enregistrée en mars a été la plus importante depuis le début de la détérioration du marché du travail, en octobre dernier.

Alors que le nombre de personnes touchant des prestations a augmenté en mars, le nombre de demandes initiales et renouvelées reçues pendant le mois a légèrement diminué de 1,9 %.

Le nombre de personnes touchant des prestations ordinaires continue à grimper



D'octobre à mars, la situation du marché du travail s'est détériorée de façon notable au Canada et l'emploi a chuté. En avril, l'emploi a augmenté grâce à une hausse du travail autonome.

Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi a grimpé de 36,2 %.

Au cours de la période d'octobre 2008 à mars 2009, le nombre de prestataires ordinaires d'assurance-emploi

Note aux lecteurs

Chaque mois, Statistique Canada présente maintenant une analyse plus poussée de la situation actuelle sur le marché du travail, à l'aide des statistiques sur l'assurance-emploi et d'autres sources. Plus tôt en mai 2009, l'Enquête sur la population active (EPA) a fourni un portrait des conditions générales sur le marché du travail, y compris le taux de chômage, l'emploi total et les caractéristiques des personnes qui sont touchées par les changements sur le marché du travail. Dans le présent communiqué, Statistique Canada présente des détails régionaux supplémentaires fondés sur les statistiques sur l'assurance-emploi. Des détails selon l'industrie seront fournis plus tard, grâce aux données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Les statistiques sur l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives de Ressources humaines et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, subir l'effet des changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives. Le nombre de prestataires ordinaires et le nombre de demandes reçues pour février et mars 2009 sont provisoires.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi du 15 au 21 mars. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'Enquête sur la population active pour mars.

Les données régionales sur l'assurance-emploi et celles selon le sexe et l'âge ne sont pas désaisonnalisées. En conséquence, les comparaisons ne doivent être effectuées que d'une année à l'autre. Ces comparaisons peuvent être influencées par des hausses ou des baisses inhabituelles aux extrémités de la période.

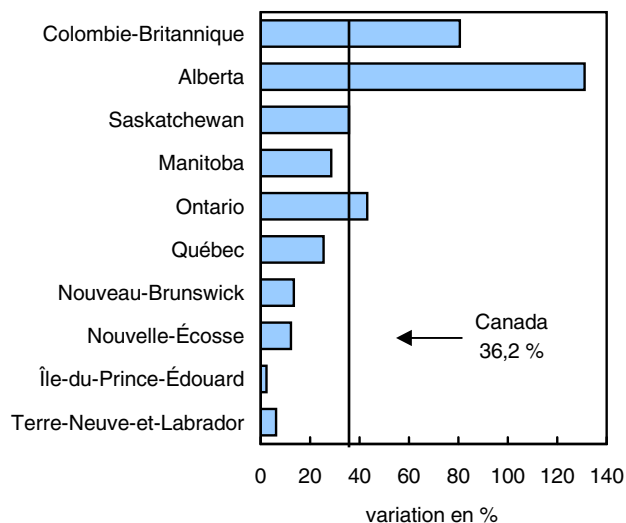
Les statistiques sur l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations. Il ne faut donc pas les confondre avec les données provenant de l'Enquête sur la population active, qui fournit des renseignements sur le nombre total de chômeurs.

Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier des prestations.

Les données sur l'emploi utilisées pour la présente analyse sont tirées de l'Enquête sur la population active.

a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires, les plus fortes hausses en pourcentage ayant été enregistrées en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario.

La croissance du nombre de prestataires ordinaires d'octobre 2008 à mars 2009 est la plus forte en Alberta



L'Alberta et la Colombie-Britannique sont particulièrement touchées

En mars, on a noté une hausse marquée du nombre de prestataires en Alberta et en Colombie-Britannique, ces deux provinces ayant connu des augmentations d'un mois à l'autre bien supérieures à la moyenne nationale.

En Alberta, le nombre de prestataires ordinaires a grimpé de 32,1 % pour s'établir à 42 200 en mars. Il s'agit de la hausse mensuelle la plus rapide pour cette province depuis que des données comparables sont offertes. Le nombre d'Albertains touchant des prestations a augmenté à un rythme de plus en plus rapide chaque mois depuis octobre 2008, portant la hausse sur cinq mois à 131,1 %.

Le nombre de personnes touchant des prestations ordinaires en Colombie-Britannique en mars a augmenté de 26,7 % pour s'établir à 82 200, marquant aussi pour cette province la hausse mensuelle la plus rapide. Depuis octobre 2008, le nombre de prestataires a fait un bond de 80,5 %.

En mars, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario ont tous affiché une hausse du nombre de prestataires ordinaires s'apparentant à la moyenne nationale.

Aperçu régional et démographique : le nombre de prestataires a plus que doublé dans la plupart des grands centres en Alberta et en Colombie-Britannique

Les données sur l'assurance-emploi selon la région et selon l'âge et le sexe ne sont pas désaisonnalisées et,

par conséquent, ne doivent être comparées que d'une année à l'autre.

Toutes les régions métropolitaines de recensement au Canada (**carte**) ont connu une hausse du nombre de prestataires ordinaires au cours de la dernière année. Au cours des mois à venir, Statistique Canada augmentera le nombre de cartes de l'assurance-emploi produites, en vue de fournir davantage de données régionales sur le marché du travail.

Entre mars 2008 et mars 2009, le nombre de prestataires a plus que doublé dans presque tous les grands centres en Alberta, et il a triplé à Wood Buffalo. À Calgary, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 187,0 % pour s'établir à 15 400, tandis qu'à Edmonton, il a connu une hausse de 185,6 % pour atteindre 14 700.

En Alberta, la baisse de l'emploi des derniers mois a principalement touché la construction, le commerce, la fabrication ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques.

Des hausses marquées du nombre de personnes touchant des prestations ordinaires ont aussi été observées en Colombie-Britannique entre mars 2008 et mars 2009. Le nombre de prestataires a triplé à Cranbrook et à Kelowna et il a plus que doublé dans 13 autres agglomérations de recensement. À Victoria, le nombre de prestataires a progressé de 159,4 %, alors qu'à Vancouver, les 20 400 prestataires de plus ont représenté une hausse de 136,0 % en un an. À Abbotsford, l'augmentation a été de 125,7 %.

Au cours de la même période, la baisse de l'emploi en Colombie-Britannique a eu des répercussions sur un nombre important de secteurs, y compris la construction, la fabrication, le commerce, la foresterie et l'exploitation forestière ainsi que le transport et l'entreposage.

Entre mars 2008 et mars 2009, des hausses marquées du nombre de prestataires ordinaires ont été observées en Ontario dans toutes les régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, variant entre 26,3 % et 154,4 %. Le nombre de prestataires ordinaires a presque doublé à London, Kitchener, Hamilton et Windsor. À Toronto, le nombre de prestataires ordinaires a augmenté de 85,0 %.

Au cours de la même période, les secteurs de l'économie ontarienne qui ont subi des baisses marquées de l'emploi ont été la fabrication, les services de soutien aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, les services d'enseignement ainsi que la construction et le commerce.

Les hausses sont plus marquées chez les hommes et les jeunes

Entre mars 2008 et mars 2009, l'augmentation du nombre de prestataires ordinaires a été plus marquée chez les hommes (+54,8 %) que chez les femmes (+37,9 %).

Pour les deux sexes, l'augmentation du nombre de prestataires ordinaires a été plus importante chez les jeunes de moins de 25 ans, soit 56,1 %.

Le nombre de demandes de prestations demeure important en mars

Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande. Les statistiques sur les demandes portent sur l'ensemble du mois et fournissent une indication du nombre de personnes qui pourraient grossir les rangs des prestataires.

Le nombre de demandes initiales et renouvelées reçues en mars a légèrement diminué de 1,9 % par rapport à février, pour s'établir à 318 900. En dépit de cette baisse modeste, le nombre de demandes reçues en mars était le deuxième en importance depuis que des données comparables sont offertes, soit en 1997.

Le nombre de demandes reçues a varié d'une province à l'autre. En mars, sept provinces ont connu une hausse des demandes par rapport à février, les plus marquées ayant été enregistrées en Alberta

(+16,0 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (+8,6 %), en Saskatchewan (+8,5 %) et au Manitoba (+5,8 %). La Colombie-Britannique et l'Ontario ont reçu moins de demandes en mars, après avoir enregistré leur nombre le plus élevé de demandes en février depuis que des données comparables sont offertes, soit en 1997.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 276-0001 à 276-0006, 276-0009, 276-0011, 276-0015 et 276-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2604.

Il est également possible de consulter en ligne des tableaux de données. À partir du module *Par sujet* de notre site Web, choisissez *Travail*.

Les données d'avril sur l'assurance-emploi seront diffusées le 22 juin.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-4090 ou composez sans frais le 1-866-873-8788 (travail@statcan.gc.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dominique Pérusse au 613-951-4064 ou avec Gilles Groleau au 613-951-4091, Division de la statistique du travail.

□

Statistiques sur l'assurance-emploi, selon la province ou le territoire

	Février 2009 ^p	Mars 2009 ^p	Février à mars 2009	Mars à mars 2009	Février à mars 2009	Mars à mars 2009
Données désaisonnalisées						
	nombre		variation en nombre		variation en %	
Bénéficiaires touchant des prestations ordinaires						
Canada	616 120	681 410	65 290	215 090	10,6	46,1
Terre-Neuve-et-Labrador	38 290	38 760	470	3 830	1,2	11,0
Île-du-Prince-Édouard	7 950	8 160	210	560	2,6	7,4
Nouvelle-Écosse	30 230	31 420	1 190	4 830	3,9	18,2
Nouveau-Brunswick	32 510	34 090	1 580	4 140	4,9	13,8
Québec	184 260	198 650	14 390	36 870	7,8	22,8
Ontario	201 250	221 150	19 900	90 610	9,9	69,4
Manitoba	12 570	13 900	1 330	4 150	10,6	42,6
Saskatchewan	10 320	11 540	1 220	3 540	11,8	44,3
Alberta	31 920	42 160	10 240	26 100	32,1	162,5
Colombie-Britannique	64 910	82 210	17 300	43 770	26,7	113,9
Yukon	910	940	30	190	3,3	25,3
Territoires du Nord-Ouest	850	900	50	220	5,9	32,4
Nunavut	460	480	20	180	4,3	60,0
Demandes initiales et renouvelées reçues						
Canada	325 170	318 870	-6 300	93 310	-1,9	41,4
Terre-Neuve-et-Labrador	10 100	10 060	-40	-840	-0,4	-7,7
Île-du-Prince-Édouard	2 560	2 780	220	170	8,6	6,5
Nouvelle-Écosse	10 630	10 930	300	1 070	2,8	10,9
Nouveau-Brunswick	10 710	10 790	80	800	0,7	8,0
Québec	83 410	84 670	1 260	14 230	1,5	20,2
Ontario	109 760	107 850	-1 910	34 690	-1,7	47,4
Manitoba	8 450	8 940	490	2 330	5,8	35,2
Saskatchewan	6 360	6 900	540	1 040	8,5	17,7
Alberta	28 010	32 490	4 480	17 060	16,0	110,6
Colombie-Britannique	41 770	40 150	-1 620	13 710	-3,9	51,9
Yukon	310	360	50	70	16,1	24,1
Territoires du Nord-Ouest	330	450	120	180	36,4	66,7
Nunavut	200	190	-10	50	-5,0	35,7

^p provisoire

Note: Le nombre de bénéficiaires touchant des prestations ordinaires exclut ceux touchant des prestations en formation, en création d'emploi et en aide au travail autonome, ou d'autres prestations d'emploi et mesures de soutien.

Bénéficiaires touchant des prestations ordinaires, selon le groupe d'âge, le sexe, et la province ou le territoire

	Mars 2008	Mars 2009 ^p	Mars 2008 à mars 2009	Mars 2008 à mars 2009
Données non désaisonnalisées				
	nombre		variation en nombre	variation en %
Canada				
Les deux sexes	597 870	891 030	293 160	49,0
Moins de 25 ans	64 900	101 330	36 430	56,1
25 à 54 ans	424 160	630 920	206 760	48,7
55 ans et plus	108 810	158 780	49 970	45,9
Hommes	393 820	609 710	215 890	54,8
Moins de 25 ans	50 450	80 100	29 650	58,8
25 à 54 ans	270 270	421 140	150 870	55,8
55 ans et plus	73 110	108 470	35 360	48,4
Femmes	204 060	281 330	77 270	37,9
Moins de 25 ans	14 460	21 230	6 770	46,8
25 à 54 ans	153 900	209 790	55 890	36,3
55 ans et plus	35 700	50 310	14 610	40,9
Terre-Neuve-et-Labrador				
Les deux sexes	45 060	50 260	5 200	11,5
Moins de 25 ans	4 290	4 840	550	12,8
25 à 54 ans	31 400	34 420	3 020	9,6
55 ans et plus	9 370	11 000	1 630	17,4
Hommes	27 430	31 920	4 490	16,4
Femmes	17 630	18 350	720	4,1
Île-du-Prince-Édouard				
Les deux sexes	10 820	11 610	790	7,3
Moins de 25 ans	1 020	1 190	170	16,7
25 à 54 ans	7 250	7 660	410	5,7
55 ans et plus	2 550	2 770	220	8,6
Hommes	6 730	7 390	660	9,8
Femmes	4 090	4 230	140	3,4
Nouvelle-Écosse				
Les deux sexes	35 350	42 020	6 670	18,9
Moins de 25 ans	3 630	4 550	920	25,3
25 à 54 ans	24 790	29 210	4 420	17,8
55 ans et plus	6 930	8 250	1 320	19,0
Hommes	22 260	27 560	5 300	23,8
Femmes	13 090	14 460	1 370	10,5
Nouveau-Brunswick				
Les deux sexes	39 110	45 400	6 290	16,1
Moins de 25 ans	3 690	4 410	720	19,5
25 à 54 ans	27 530	31 320	3 790	13,8
55 ans et plus	7 890	9 670	1 780	22,6
Hommes	26 790	31 900	5 110	19,1
Femmes	12 320	13 500	1 180	9,6
Québec				
Les deux sexes	206 160	257 700	51 540	25,0
Moins de 25 ans	24 950	31 850	6 900	27,7
25 à 54 ans	143 980	178 130	34 150	23,7
55 ans et plus	37 240	47 720	10 480	28,1
Hommes	142 670	181 710	39 040	27,4
Femmes	63 490	76 000	12 510	19,7
Ontario				
Les deux sexes	174 680	303 610	128 930	73,8
Moins de 25 ans	18 170	31 280	13 110	72,2
25 à 54 ans	128 170	223 820	95 650	74,6
55 ans et plus	28 340	48 510	20 170	71,2
Hommes	111 280	203 570	92 290	82,9
Femmes	63 400	100 040	36 640	57,8

^p provisoire

Note: Le nombre de bénéficiaires touchant des prestations ordinaires exclut ceux touchant des prestations en formation, en création d'emploi et en aide au travail autonome, ou d'autres prestations d'emploi et mesures de soutien.

Bénéficiaires touchant des prestations ordinaires, selon le groupe d'âge, le sexe, et la province ou le territoire

	Mars 2008	Mars 2009 ^p	Mars 2008 à mars 2009	Mars 2008 à mars 2009
Données non désaisonnalisées				
	nombre		variation en nombre	variation en %
Manitoba				
Les deux sexes	12 010	17 520	5 510	45,9
Moins de 25 ans	1 560	2 490	930	59,6
25 à 54 ans	8 270	11 970	3 700	44,7
55 ans et plus	2 180	3 060	880	40,4
Hommes	8 810	13 150	4 340	49,3
Femmes	3 200	4 370	1 170	36,6
Saskatchewan				
Les deux sexes	10 340	14 780	4 440	42,9
Moins de 25 ans	1 110	1 920	810	73,0
25 à 54 ans	6 950	9 830	2 880	41,4
55 ans et plus	2 280	3 030	750	32,9
Hommes	7 700	11 350	3 650	47,4
Femmes	2 640	3 440	800	30,3
Alberta				
Les deux sexes	18 480	49 200	30 720	166,2
Moins de 25 ans	1 920	6 380	4 460	232,3
25 à 54 ans	13 260	35 050	21 790	164,3
55 ans et plus	3 310	7 770	4 460	134,7
Hommes	11 970	34 820	22 850	190,9
Femmes	6 510	14 390	7 880	121,0
Colombie-Britannique				
Les deux sexes	43 660	95 930	52 270	119,7
Moins de 25 ans	4 370	12 100	7 730	176,9
25 à 54 ans	30 930	67 310	36 380	117,6
55 ans et plus	8 360	16 520	8 160	97,6
Hommes	26 710	64 350	37 640	140,9
Femmes	16 950	31 590	14 640	86,4
Yukon				
Les deux sexes	1 040	1 320	280	26,9
Moins de 25 ans	90	150	60	66,7
25 à 54 ans	730	890	160	21,9
55 ans et plus	230	290	60	26,1
Hommes	700	890	190	27,1
Femmes	350	430	80	22,9
Territoires du Nord-Ouest				
Les deux sexes	710	950	240	33,8
Moins de 25 ans	60	110	50	83,3
25 à 54 ans	540	710	170	31,5
55 ans et plus	110	130	20	18,2
Hommes	500	660	160	32,0
Femmes	210	290	80	38,1
Nunavut				
Les deux sexes	330	530	200	60,6
Moins de 25 ans	40	50	10	25,0
25 à 54 ans	260	420	160	61,5
55 ans et plus	30	50	20	66,7
Hommes	250	390	140	56,0
Femmes	80	130	50	62,5

^p provisoire

Note: Le nombre de bénéficiaires touchant des prestations ordinaires exclut ceux touchant des prestations en formation, en création d'emploi et en aide au travail autonome, ou d'autres prestations d'emploi et mesures de soutien.

Bénéficiaires touchant des prestations ordinaires selon la région métropolitaine de recensement

	Mars 2008	Mars 2009 ^p	Mars 2008 à mars 2009	Mars 2008 à mars 2009
Données non désaisonnalisées				
	nombre		variation en nombre	variation en %
Terre-Neuve-et-Labrador				
St. John's	5 120	5 870	750	14,6
Nouvelle-Écosse				
Halifax	5 350	7 770	2 420	45,2
Nouveau-Brunswick				
Saint John	2 140	2 920	780	36,4
Québec				
Saguenay	6 010	6 550	540	9,0
Québec	11 430	15 830	4 400	38,5
Sherbrooke	3 490	4 950	1 460	41,8
Trois-Rivières	4 190	4 810	620	14,8
Montréal	60 590	84 040	23 450	38,7
Ottawa–Gatineau, partie Gatineau	3 570	4 780	1 210	33,9
Ontario				
Ottawa–Gatineau, partie Ottawa	6 220	8 990	2 770	44,5
Kingston	1 740	2 250	510	29,3
Oshawa	6 030	8 200	2 170	36,0
Toronto	58 950	109 060	50 110	85,0
Hamilton	8 060	15 870	7 810	96,9
St. Catharines–Niagara	8 050	12 800	4 750	59,0
Kitchener	5 970	12 410	6 440	107,9
London	6 000	12 720	6 720	112,0
Windsor	6 530	12 550	6 020	92,2
Grand Sudbury	2 580	4 220	1 640	63,6
Thunder Bay	2 640	3 360	720	27,3
Manitoba				
Winnipeg	5 140	8 210	3 070	59,7
Saskatchewan				
Regina	1 140	1 510	370	32,5
Saskatoon	1 370	2 330	960	70,1
Alberta				
Calgary	5 370	15 410	10 040	187,0
Edmonton	5 130	14 650	9 520	185,6
Colombie-Britannique				
Abbotsford	1 830	4 130	2 300	125,7
Vancouver	15 030	35 470	20 440	136,0
Victoria	1 600	4 150	2 550	159,4

^p provisoire

Note: Le nombre de bénéficiaires touchant des prestations ordinaires exclut ceux touchant des prestations en formation, en création d'emploi et en aide au travail autonome, ou d'autres prestations d'emploi et mesures de soutien.

■

Étude : L'emploi chez les personnes ayant une incapacité 1999 à 2004

Lorsqu'il est question des personnes ayant une incapacité, on a souvent tendance à penser qu'elles sont touchées tout au long de leur vie. Cela ne semble pas être le cas, puisque sur l'ensemble des personnes ayant déclaré une incapacité à un moment donné entre 1999 et 2004, seulement 13 % étaient touchées pendant toute la période des 6 années, alors que 36 % l'étaient pendant 1 année seulement.

À mesure qu'augmente le nombre d'années d'incapacité, le profil des personnes ayant des limitations d'activités s'éloigne de celui des personnes sans limitations d'activités. En effet, les personnes touchées pendant 1 année seulement ne présentent que de légères différences par rapport aux personnes qui déclarent n'avoir aucune limitation.

Par contre, les personnes touchées pendant les 6 années d'observation sont moins susceptibles d'être diplômées universitaires, plus susceptibles d'être âgées de 55 à 64 ans, d'être des femmes, de vivre seules, de ne pas avoir d'enfant et d'avoir un état de santé passable ou mauvais.

Comparées aux personnes sans incapacité, les personnes ayant une incapacité travaillent en moyenne moins d'heures par année. Cet écart persiste même quand on neutralise les caractéristiques sociodémographiques et s'élargit à mesure que s'allonge la période d'incapacité.

Chez les hommes, l'écart ajusté en matière d'heures de travail passait d'une valeur nulle pour ceux touchés pendant 1 année seulement à 8 % et à 13 % pour ceux touchés pendant 2 à 3 ans et 4 à 5 ans respectivement. Cet écart atteignait 30 % chez les hommes touchés pendant les 6 années d'observation. Chez les femmes, l'écart variait entre 0 % et 11 %, 19 % et 41 % lorsqu'elles étaient touchées pendant 1 an, 2 à 3 ans, 4 à 5 ans et 6 ans respectivement.

Les effets de l'incapacité se font sentir au-delà de la période pendant laquelle l'incapacité est déclarée. En effet, les personnes ayant une incapacité affichent des taux d'activité et des heures de travail annuelles plus faibles par rapport aux personnes sans incapacité non seulement durant les années d'incapacité, mais également pendant celles où aucune incapacité n'est déclarée.

En 2004, l'écart des gains ajusté passait d'une valeur nulle chez les personnes ayant déclaré 1 année d'incapacité à 19 % et 17 % chez les hommes et les femmes ayant déclaré 6 années d'incapacité. Cet écart persiste même après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques.

Les personnes touchées par une incapacité ne semblent pas plus exposées au risque de cessation d'emploi que les personnes sans incapacité. Les taux de cessation d'emploi étaient de 17 % pour les hommes sans incapacité et variaient entre 16 % et 20 % chez les hommes ayant une incapacité. Chez les femmes sans incapacité, le taux était de 18 % et variait entre 19 % et 24 % chez celles ayant une incapacité. Les cessations pour raisons de santé étaient toutefois plus fréquentes de manière significative chez les personnes ayant une incapacité.

Comme les personnes ayant une incapacité ont moins tendance à être actives sur le marché du travail, elles sont plus exposées au risque de se trouver en situation de faible revenu, et ce risque plus élevé persiste même après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques.

En outre, ce risque est relativement plus élevé chez les hommes : lorsqu'ils sont touchés par une incapacité pendant 6 ans, ils sont 8 fois plus exposés au risque de faible revenu que leurs homologues sans incapacité, alors que les femmes sont 4 fois plus exposées à ce risque.

Nota : L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) demeure la référence nationale en matière d'incapacité, mais ne comporte pas d'information sur la nature longitudinale de l'incapacité et de la participation au marché du travail des personnes ayant une incapacité.

Pour cette raison, cet article est basé sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui permet d'examiner l'incapacité de façon longitudinale. L'EDTR vise environ 97 % de la population canadienne, sauf les résidents des territoires, des établissements institutionnels, des réserves des Premières nations et des casernes militaires.

L'article comporte une première partie basée sur l'échantillon transversal de l'EDTR, qui permet d'examiner les heures travaillées par les personnes avec et sans limitations d'activités en 2006. Une deuxième partie est basée sur l'échantillon longitudinal. Chaque panel de répondants, soit environ 15 000 ménages ou 30 000 adultes, est sondé pendant six années consécutives.

L'article s'appuie sur le troisième panel de l'EDTR, qui suivait les répondants de 1999 à 2004. À partir de ce panel, la question sur l'incapacité a été modifiée; elle correspond aux questions filtres des recensements de 2001 et de 2006. Les différences notées entre les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité sont significatives au seuil de 5 % ou mieux après application des poids bootstrap.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 3889.**

L'article «L'emploi chez les personnes ayant une incapacité» est maintenant offert dans le numéro en ligne de mai 2009 de la publication *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 5 (75-001-X, gratuite), laquelle est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Diane Galarneau au 613-951-4626 (diane.galarneau@statcan.gc.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. ■

**Étude : Les pensions en transition
1991 à 2006**

En 2006, les régimes à prestations déterminées sont demeurés le type prédominant de régime parrainé par l'employeur, mais un autre type de régime a gagné du terrain depuis 1991, tout spécialement dans le secteur privé.

En 1991, les régimes à cotisations déterminées couvraient 14 % des adhérents des régimes du secteur privé. En 2006, cette proportion avait toutefois presque doublé pour atteindre 27 %. Au cours de cette période, les régimes de pension privée à cotisations déterminées ont vu leur nombre d'adhérents augmenter de 381 900.

Pendant cette période, le nombre d'adhérents des régimes à prestations déterminées du secteur privé a diminué de 279 200, leur part s'établissant à 73 % dans ce secteur, en baisse par rapport à 86 % en 1991.

La situation était bien différente dans le secteur public. Le nombre d'adhérents des régimes à cotisations déterminées a augmenté légèrement, mais est demeuré de faible importance.

Des analyses indiquent que les changements dans la structure industrielle, la taille des régimes, et la répartition des participants selon le sexe et la province n'ont pas semblé avoir joué un rôle dans l'accroissement de la proportion d'adhérents à des régimes à cotisations déterminées. En fait, ces facteurs auraient dû encourager la croissance, quoique légère, des régimes à prestations déterminées.

Nota : Le régime à prestations déterminées fixe les prestations à être payées selon une formule spécifiée dans le texte du régime. Les cotisations de l'employeur

ne sont pas prédéterminées, mais sont plutôt fonction de ce qu'il en coûte pour offrir les pensions promises.

Le régime à cotisations déterminées spécifie les cotisations de l'employeur de même que celle de l'employé s'il s'agit d'un régime contributif. Bien que les régimes à cotisations déterminées aient des avantages pour les employés, la proportion croissante d'adhérents à ce type de régimes semble indiquer un transfert de risque des employeurs aux employés depuis 1991.

Ce rapport est basé sur un recensement annuel de tous les régimes de pension agréés au Canada, soit l'Enquête sur les régimes de pension au Canada. Bien que la couverture de tous les régimes ait diminué d'environ 19 % de 1991 à 2006, d'autres études laissent entendre que la couverture des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs (qui ne sont pas compris dans cette enquête) a augmenté au cours de cette période. Les régimes à cotisations déterminés et les REER collectifs fournissent des niveaux similaires de portabilité et de risques d'investissement.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2609.**

L'article «Les pensions en transition» est maintenant offert dans le numéro en ligne de *L'emploi et le revenu en perspective* de mai 2009, vol. 10, n° 5 (75-001-X, gratuit), lequel est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philippe Gougeon au 613-951-6546 (philippe.gougeon@statcan.gc.ca), Division de l'analyse des enquêtes auprès de ménages et sur le travail. ■

**Utilisation de l'énergie et les émissions de
gaz à effet de serre**

1990 à 2004 (données révisées) et 2005 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les données des comptes de flux de matières et d'énergie portant sur l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, selon les branches d'activité, les administrations publiques et les ménages. Les comptes de flux de matières et d'énergie décrivent les flux annuels de matières et d'énergie entre l'environnement et l'économie au Canada. Ces données sont offertes à l'échelle du Canada seulement.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 153-0031 à 153-0034 et 153-0046.

Il est possible d'obtenir des tableaux de données sur demande.

Deux études ont été publiées récemment qui s'appuient sur les données provenant des Comptes des flux de matières et d'énergie de Statistique Canada. L'article intitulé «Émissions de gaz à effet de serre - une perspective sur les ménages canadiens», qui figure dans la publication *EnviroStats*, hiver 2008, vol. 2, n° 4 (16-002-X, gratuite), et l'étude intitulée «Émissions de gaz à effet de serre du point de vue de la demande», offerte dans la publication *EnviroStats*, automne 2007, vol. 1, n° 2 (16-002-X, gratuite), sont accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web.

La publication *Concepts, sources et méthodes du Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada* (16-505-G, gratuite) fournit une description détaillée du cadre conceptuel, des sources de données et des méthodes empiriques utilisées pour compiler le Système des comptes de l'environnement et des ressources du Canada. Cette publication diffusée pour la première fois en 1997 (16-505-G, 27 \$) est offerte gratuitement en format PDF.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au 613-951-0297 (environ@statcan.gc.ca), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Télécopieur : 613-951-0634. ■

Établissements du patrimoine
2007

Il est maintenant possible de consulter les données de 2007 pour le secteur des établissements du patrimoine.

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0008.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3107.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Beaudry au 613-951-5646 (gilles.beaudry@statcan.gc.ca), Division des industries de service. Télécopieur : 613-951-6696. ■

Nouveaux produits

L'emploi et le revenu en perspective, mai 2009,
vol. 10, n° 5
Numéro au catalogue : 75-001-X (PDF, gratuit; HTML,
gratuit)

**Enquête sur la participation et les limitations
d'activités (EPLA) - Documentation et fichier de
microdonnées à grande diffusion**, 2006
Numéro au catalogue : 82M0023X (CD-ROM 1 000 \$)

**Série de profils du Centre canadien de la statistique
juridique : «Victimisation criminelle et santé : un
profil de la victimisation chez les personnes ayant
une limitation d'activité ou un autre problème de
santé», 2004, n° 21**
Numéro au catalogue : 85F0033M2009021 (PDF,
gratuit; HTML, gratuit)

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version
électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base
de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1-877-287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez
inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la
TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.